



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Les effectifs des personnels de l'académie

Public et privé
Année scolaire 2013-2014

numéro 06-14
février 2014

Ce document est édité par :



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Auteur
Aude CADORET

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation

Tél. : 04 73 99 32 71

Fax : 04 73 99 32 78

dse@ac-clermont.fr

Consultation en ligne :

Grand public

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

Depuis un site académique

<http://statpro.ac-clermont.fr>

1	Les données.....	1
1.1	Champ	1
1.2	Source.....	1
1.3	Définitions.....	1
1.4	Méthode	1
2	Effectifs globaux par type de personnels	2
2.1	Poids des secteurs.....	2
2.2	Poids des types de personnels	2
2.3	Poids des départements	2
2.4	Evolution.....	4
2.5	Les contrats aidés	5
3	Répartition par âge, sexe et temps partiel.....	6
3.1	Secteur public, titulaires	6
3.2	Secteur public, non titulaires	8
3.3	Secteur privé	10
4	Répartition par grand type d'affectation	11
4.1	Secteur public, personnels affectés dans le 1 ^{er} degré.....	11
4.2	Secteur public, personnels affectés dans le 2 nd degré.....	12
4.3	Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS	13
4.4	Secteur privé, personnels affectés dans le 1 ^{er} degré.....	14
4.5	Secteur privé, personnels affectés dans le 2 nd degré.....	14
5	Répartition par type d'établissement	15
5.1	Secteur public, personnels affectés dans le 2 nd degré.....	16
5.2	Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS	17
5.3	Secteur privé, personnels affectés dans le 2 nd degré.....	18
6	Répartition par fonction exercée	19
6.1	Secteur public, personnels affectés dans le 1 ^{er} degré.....	19
6.2	Secteur public, personnels affectés dans le 2 nd degré.....	20
6.3	Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS	20
6.4	Secteur privé, personnels affectés dans le 1 ^{er} degré.....	21
6.5	Secteur privé, personnels affectés dans le 2 nd degré.....	21
7	Répartition par discipline de poste	22
7.1	Secteur public, personnels affectés dans le 2 nd degré, fonction enseignement.....	22
7.2	Secteur privé, personnels affectés dans le 2 nd degré, fonction enseignement	26
8	Les multi-affectations	27
8.1	Dénombrement global.....	27
8.2	Par type de personnels	28
8.3	Par type de personnels et département	29
8.4	Personnels affectés dans les 1 ^{er} et 2 nd degrés, fonction enseignement, par corps	31
8.5	Personnels affectés dans les 1 ^{er} et 2 nd degrés, fonction enseignement, par sexe et âge.....	32
8.6	Personnels affectés dans le 2 nd degré, fonction enseignement, par type d'établissement	33
8.7	Personnels affectés dans le 2 nd degré, fonction enseignement, par discipline de poste	33

Les effectifs des personnels de l'académie

1 Les données

1.1 Champ

Les personnels dénombrés dans cette étude sont ceux affectés dans l'académie et en activité au 01/12/2013 (date d'extraction des données : 20/01/2014). Les individus sont considérés selon leur affectation principale, ainsi que selon leur nombre d'affectations.

Les personnels du public et du privé sous contrat sont pris en compte ; toutefois pour le privé sous contrat, seuls les enseignants sont gérés par les services des rectorats et donc concernés par l'étude.

Pour le secteur public, les données portent sur les titulaires et les non titulaires, qu'ils soient contractuels ou vacataires.

Les personnels ayant un contrat de droit privé (CUI-CAE, contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi) sont recensés séparément dans la première partie de l'étude (effectifs globaux). Ils sont, par la suite, absents des analyses plus approfondies, car les informations qui les concernent sont moins facilement accessibles.

1.2 Source

Les données des personnels affectés dans l'académie sont issues de BSA (Bilan Social Académique), application mise à disposition des académies par le ministère de l'éducation nationale, via le pôle inter académique décisionnel (PIAD). Les données sont extraites au 20/01/2014.

Cette application regroupe des données de EPP (Emploi Poste Personnel), AGAPE (Aide à la Gestion Automatisée des Professeurs des Ecoles) et AGORA (Aide à la Gestion Optimisée des Ressources ATSS).

Les données des personnels ayant un contrat de droit privé sont issues d'une enquête de remontée au ministère, effectuée au rectorat de Clermont-Ferrand, par le service de l'organisation scolaire.

1.3 Définitions

Titulaires et non titulaires

Sont considérés comme titulaires les personnels ayant un statut de fonctionnaire, ce qui inclut les fonctionnaires stagiaires. Cette distinction entre titulaires et non titulaires concerne uniquement le secteur public, puisque

dans le privé sous contrat, les agents ne sont pas fonctionnaires. Pour le public, les non titulaires concernent les corps des contractuels, des maîtres auxiliaires, des vacataires, des assistants d'éducation et de langue.

Enseignants du 1^{er} degré et du 2nd degré

Cette notion peut parfois renvoyer au corps de l'individu ou à son type d'affectation ; ceci sera alors précisé dans l'étude. Par exemple, un professeur des écoles fait partie des corps du 1^{er} degré, mais il peut être affecté en collège en enseignement adapté (SEGPA) et dénombré dans le 2nd degré.

DIEO

Direction, Inspection, Education, Orientation

IATSS

Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Personnels Sociaux et de Santé

Contractuels de droit privé

Les établissements peuvent recruter des agents en contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE). Il s'agit d'un contrat aidé dans le secteur non marchand visant à faciliter l'accès durable à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. (Source : <http://travail-emploi.gouv.fr>)

1.4 Méthode

Nombre de personnels et équivalents temps plein

Dans cette étude, les personnels sont dénombrés de manière absolue et leur temps de travail n'est pas pris en compte pour évaluer des équivalents temps plein. Ce calcul pose en effet problème pour quelques cas particuliers (vacataires,...) ; le lecteur doit donc en avoir conscience pour interpréter certains résultats, notamment les évolutions des effectifs. Toutefois, raisonner en nombre absolu d'individus reste intéressant pour se représenter la gestion des ressources humaines de l'académie et les caractéristiques sociodémographiques des agents.

2 Effectifs globaux par type de personnels

Tableau 1. Dénombrement des personnels actifs affectés dans l'académie de Clermont-Ferrand au 1er décembre 2013, par corps et par département

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie
PUBLIC + PRIVE *	5 108	2 316	3 698	10 309	21 431
PUBLIC *	4 664	2 044	2 598	9 020	18 326
A - Titulaires	3 946	1 720	2 180	7 555	15 401
dont 1 - Enseignants du 1er degré	1 689	804	1 011	2 988	6 492
2 - Enseignants du 2nd degré	1 782	672	888	3 360	6 702
3 - DIEO ⁽¹⁾	164	82	91	348	685
Personnels d'inspection	9	7	7	59	82
Personnels d'orientation	19	7	10	36	72
Personnels d'éducation	65	30	35	121	251
Personnels de direction	71	38	39	132	280
4 - IATSS ⁽²⁾	311	162	190	859	1 522
B - Non titulaires de droit public	718	324	418	1 465	2 925
dont 1 - Enseignants et assimilés	208	87	121	397	813
2 - Assistants de langue	24	10	14	48	96
3 - IATSS ⁽²⁾	38	23	29	107	197
4 - Surveillance et assistance éducative	448	204	254	913	1 819
PRIVE	444	272	1 100	1 289	3 105
1 - Enseignants dans le 1er degré	133	86	409	394	1 022
2 - Enseignants dans le 2nd degré	311	186	691	895	2 083

* Ne sont pas inclus les contractuels de droit privé au vu de leur statut particulier, du nouveau champ collecté cette année (établissements privés) et du mode de collecte des données différent.

Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2013. Type de personnels déterminés par le corps des individus. Pour plus de détails sur les corps contenus dans chaque regroupement, voir l'Annexe 1 p.36

(1) Direction, inspection, éducation, orientation

(2) Ingénieurs, Administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé

Au 1^{er} décembre 2013, 21 431 agents étaient affectés et en activité dans l'académie (hors contractuels de droit privé).

2.1 Poids des secteurs

85,5 % des personnels sont affectés dans le secteur public et 14,5 % dans le secteur privé sous contrat. Pour ces derniers, il s'agit uniquement de personnels enseignants ; ils représentent 18 % de l'ensemble des enseignants de l'académie.

2.2 Poids des types de personnels

Le secteur public compte 84 % de titulaires. Parmi eux, une très large majorité est enseignante (85,7 %), dont la

moitié d'un corps du 1^{er} degré et l'autre du 2nd degré (voir Figure 1). À l'inverse, les non titulaires sont composés de 62 % d'assistants d'éducation et de 28 % d'enseignants. Dans le privé, tous les agents sont enseignants ; le 2nd degré est proportionnellement plus important que dans le public, puisque 2 enseignants sur 3 appartiennent à un corps du 2nd degré.

2.3 Poids des départements

48 % des personnels sont affectés dans le Puy-de-Dôme. Pour les personnels autres qu'enseignants (IATSS, DIEO, etc), la part du Puy-de-Dôme s'élève même à 53 %, ce qui s'explique par la présence des services académiques. Dans le secteur privé, le poids de la Haute-Loire est plus élevé, et représente 35 % des enseignants en 2013.

Figure 1. Répartition par type de personnels (regroupements selon le corps)

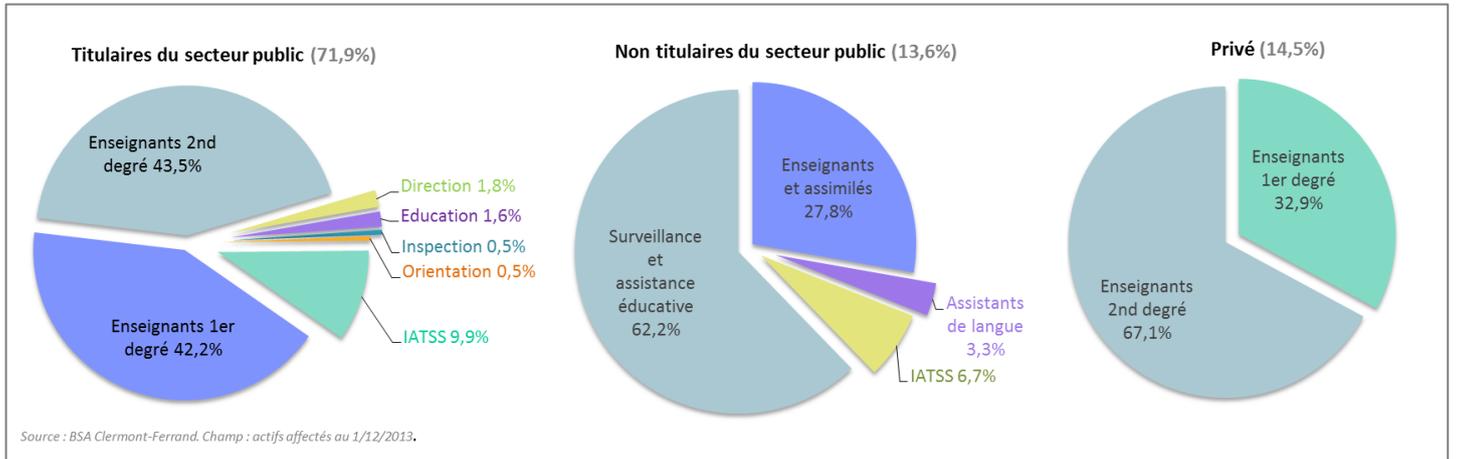
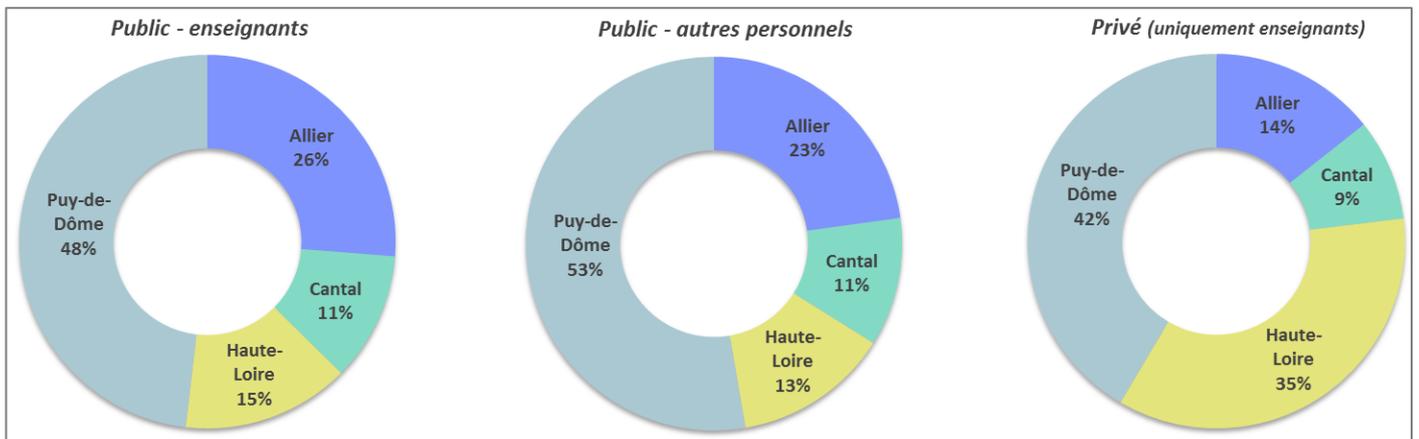


Figure 2. Poids des départements (en %) dans les différents secteurs



2.4 Evolution

Tableau 2. Dénombrement des personnels de 2010 à 2013 et évolution sur la dernière année

					Evolution 2012-2013					
					Absolue	Relative				
					2010	2011	2012	2013		
PUBLIC + PRIVE *					21 916	21 471	21 281	21 431	+150	+0,7%
PUBLIC *					18 671	18 268	18 168	18 326	+158	+0,9%
A - Titulaires					16 133	15 612	15 413	15 401	-12	-0,1%
dont	1 - Enseignants du 1er degré				6 738	6 538	6 490	6 492	+2	+0,0%
	2 - Enseignants du 2nd degré				7 117	6 858	6 731	6 702	-29	-0,4%
	3 - DIEO ⁽¹⁾				677	671	674	685	+11	+1,6%
	4 - IATSS ⁽²⁾				1 601	1 545	1 518	1 522	+4	+0,3%
B - Non titulaires de droit public					2 538	2 656	2 755	2 925	+170	+6,2%
dont	1 - Enseignants et assimilés				456	541	587	813	+226	+38,5%
	2 - Assistants de langue				147	139	95	96	+1	+1,1%
	3 - IATSS ⁽²⁾				188	201	208	197	-11	-5,3%
	4 - Surveillance et assistance éducative				1 747	1 775	1 865	1 819	-46	-2,5%
PRIVE					3 245	3 203	3 113	3 105	-8	-0,3%
	1 - Enseignants dans le 1er degré				1 067	1 037	1 014	1 022	+8	+0,8%
	2 - Enseignants dans le 2nd degré				2 178	2 166	2 099	2 083	-16	-0,8%

* Ne sont pas inclus les contractuels de droit privé au vu de leur statut particulier, du nouveau champ collecté cette année (établissements privés) et du mode de collecte des données différent.

Sources : BSA Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1er décembre. Type de personnels déterminés par le corps des individus. Pour plus de détails sur les corps contenus dans chaque regroupement, voir l'Annexe 1 p.36

(1) Direction, inspection, éducation, orientation

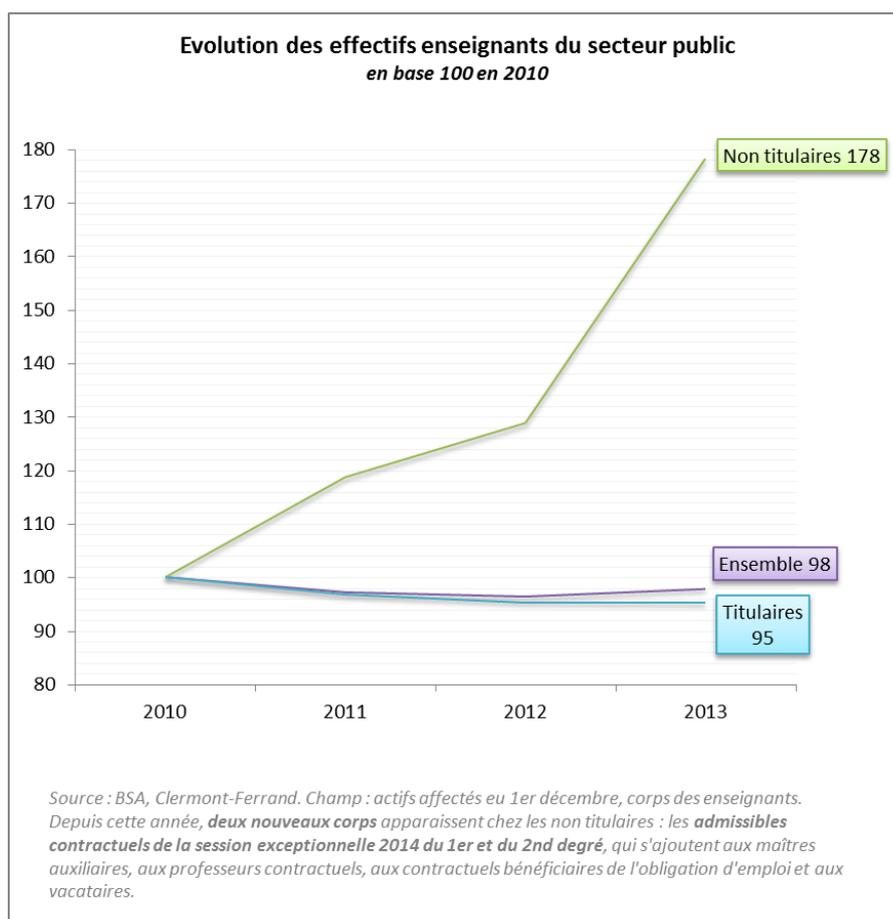
(2) Ingénieurs, Administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé

Les variations étudiées sont en nombre d'individus, et non en équivalents temps plein.

De manière globale sur l'académie, 150 personnels supplémentaires sont affectés et en activité en 2013 par rapport à l'an passé, soit une hausse de 0,7 %. Ceci est surtout dû, comme les précédentes années, à l'augmentation des non titulaires du secteur public. En particulier, parmi les non titulaires, les enseignants augmentent de manière très importante : +38,5% cette année. Il faut souligner le caractère particulier de l'année

étudiée, avec l'apparition de nouveaux corps de non titulaires : les admissibles contractuels de la session exceptionnelle 2014 des 1^{er} et 2nd degrés. Depuis 2010, les enseignants non titulaires sont en forte augmentation (Figure 3) ; cependant leur poids est faible au sein des enseignants du secteur public. Ainsi, leur hausse vient à peine compenser la baisse, plus modérée, des enseignants titulaires (-5 % en 4 ans). Dans l'ensemble, les enseignants ont diminué de 2 % entre 2010 et 2013.

Figure 3



2.5 Les contrats aidés

Tableau 3. Dénombrement des contrats aidés de 2011 à 2013 et évolution sur la dernière année

	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013	
				Absolue	Relative
PUBLIC + PRIVE	422	498	1 053	+555	+111,4%
PUBLIC	360	434	912	+478	+110,1%
PRIVE	62	64	141	+77	+120,3%

*Champ : agents recrutés en CUI-CAE dans les établissements.
Date d'observation variable en décembre.*

Les contrats aidés (exclusivement des CUI-CAE, contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont en très forte augmentation cette année : ils

ont plus que doublé, que ce soit dans le public ou le privé. Ils sont concentrés sur le secteur public qui représente 87 % de ces contrats.

3 Répartition par âge, sexe et temps partiel

3.1 Secteur public, titulaires

Les différences de genre et d'âge sont très marquées entre les différents corps.

Pour les enseignants du 1^{er} degré, la part de femmes est très élevée (80 %). La majorité des hommes a plus de 45 ans, et leur présence est extrêmement minoritaire parmi les moins de 35 ans : le taux de féminisation devrait encore croître durant les années à venir.

Pour les enseignants du 2nd degré, la part de femmes est plus modérée (58 %). Les âges intermédiaires, entre 35 et 50 ans, sont très présents. Parmi les moins de 35 ans, les hommes sont également très minoritaires. Les différences

selon le corps sont marquées : les professeurs de chaire supérieure comptent 17 % de femmes alors que les certifiés en comptent 64 %.

Les corps d'inspection et de direction sont constitués, en revanche, d'une majorité d'hommes : 6 hommes sur 10 personnes au total.

Pour les IATSS, la part de femmes est très élevée (81 %), notamment pour les filières administrative (84 %) et sociale et santé (94 %), qui regroupent la majorité des individus. Les IATSS se distinguent la très forte proportion de plus de 50 ans (40 % contre 27 % dans l'ensemble).

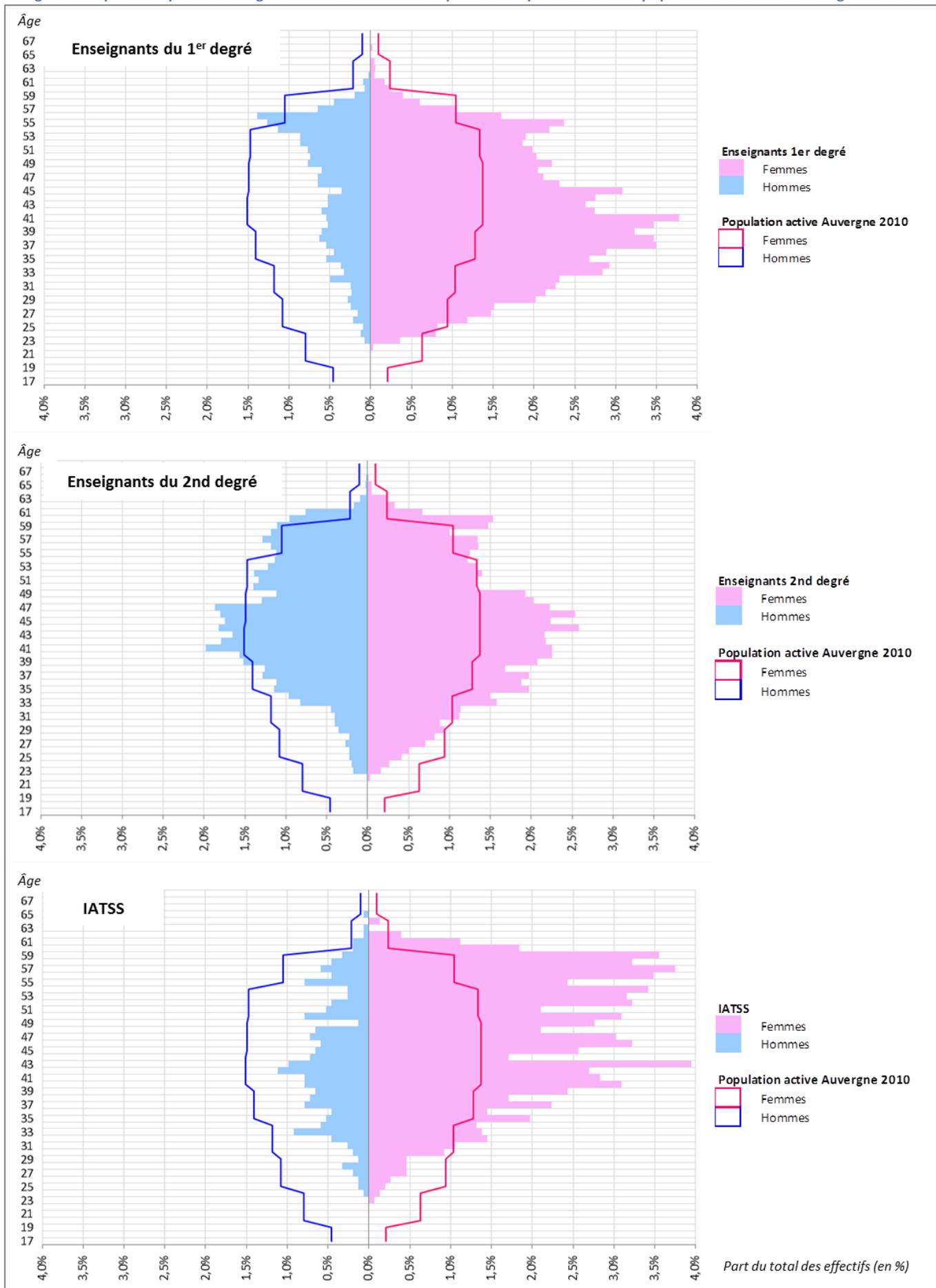
Tableau 4. Caractéristiques sociodémographiques des titulaires du secteur public

Code corps	Libellé	Effectif	Part de femmes	Âge moyen	Moins de 30 ans	Moins de 35 ans	Plus de 50 ans	Plus de 55 ans	Part de tps partiel	Part de femmes en tps partiel
600	instituteur	83	72%	50,0	0%	0%	41%	7%	17%	20%
615	professeur des écoles	6409	80%	41,9	10%	24%	22%	7%	14%	16%
Total 1 - Enseignants du 1er degré		6492	80%	42,0	9%	24%	22%	7%	14%	17%
531	professeur éducation physique et sportive	472	48%	44,8	7%	15%	33%	19%	6%	11%
532	chargé d'enseignement éducation physique et sportive	23	39%	57,0	0%	0%	100%	83%	4%	11%
550	professeur de chaire supérieure	48	17%	51,4	0%	0%	54%	33%	0%	0%
551	professeur agrégé	803	48%	45,3	4%	13%	33%	18%	7%	12%
553	professeur certifié	4151	64%	43,4	7%	18%	22%	12%	11%	15%
559	professeur d'enseignement général des collèges	65	51%	57,7	0%	0%	100%	75%	18%	24%
567	adjoint d'enseignement	2	*	*	*	*	*	*	*	*
575	professeur des lycées professionnels	1138	49%	46,4	2%	8%	33%	17%	8%	13%
Total 2 - Enseignants du 2nd degré		6702	58%	44,5	6%	15%	28%	15%	10%	14%
105	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	4	*	*	*	*	*	*	*	*
106	inspecteur d'académie adjoint	1	*	*	*	*	*	*	*	*
108	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	24	50%	50,9	0%	0%	50%	29%	0%	0%
115	inspecteur de l'éducation nationale	53	34%	51,7	0%	0%	62%	28%	0%	0%
Total Personnels d'inspection		82	39%	51,6	0%	0%	60%	30%	0%	0%
004	personnel de direction	280	41%	49,4	0%	1%	46%	25%	0%	0%
563	conseiller principal d'éducation	251	71%	45,7	3%	7%	25%	16%	10%	14%
521	personnel d'orientation	72	85%	46,6	0%	8%	38%	19%	18%	20%
Total 3 - DIEO		685	56%	48,0	1%	4%	39%	22%	6%	10%

Code corps	Libellé	Effectif	Part de femmes	Âge moyen	Moins de 30 ans	Moins de 35 ans	Plus de 50 ans	Plus de 55 ans	Part de tps partiel	Part de femmes en tps partiel
021	secrétaire général d'académie	1	*	*	*	*	*	*	*	*
030	administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	13	54%	51,6	0%	0%	62%	46%	0%	0%
051	Attaché d'administration de l'Etat	152	63%	46,8	1%	10%	40%	24%	3%	4%
054	secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	307	83%	46,9	3%	11%	39%	26%	12%	14%
056	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	519	92%	47,8	2%	9%	43%	25%	16%	18%
Total Filiere administrative		992	84%	47,5	2%	10%	41%	25%	13%	15%
830	technicien de recherche et formation	39	49%	45,4	0%	15%	36%	15%	18%	37%
834	assistant ingénieur	12	17%	39,8	17%	33%	17%	8%	8%	50%
835	ingénieur d'études	34	32%	41,8	6%	24%	18%	18%	21%	64%
836	ingénieur de recherche	18	67%	48,1	0%	0%	39%	6%	33%	58%
839	adjoint technique de recherche et de formation	156	64%	47,0	3%	11%	37%	20%	17%	27%
957	technicien de l'éducation nationale	1	*	*	*	*	*	*	*	*
960	adjoint technique des établissements d'enseignement	5	60%	46,8	0%	0%	20%	20%	20%	33%
Total Filieres ITRF et technique		265	55%	45,8	3%	13%	33%	17%	18%	34%
986	Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur catégorie A	183	94%	47,2	2%	5%	39%	19%	25%	27%
987	assistant service social des administrations de l'état	39	90%	45,9	8%	10%	36%	13%	41%	46%
988	Conseiller technique de service social des administrations de l'état	13	92%	50,4	0%	0%	62%	38%	8%	8%
997	médecin de l'éducation nationale	27	96%	52,7	0%	4%	74%	30%	44%	46%
998	médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	3	*	*	*	*	*	*	*	*
Total Filiere sociale et de santé		265	94%	47,9	2%	5%	44%	20%	28%	31%
Total 4 - IATSS		1522	81%	47,2	2%	10%	40%	23%	16%	21%
Total général		15401	69%	43,9	7%	17%	27%	13%	12%	16%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013, secteur public, corps des titulaires. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

Figure 4. Répartition par sexe et âge des titulaires du secteur public. Comparaison avec la population active de l'Auvergne de 2010.



Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013, secteur public, titulaires, corps des enseignants et des IATSS. Population active 2010 de l'Auvergne, Emplois au lieu de travail par sexe et âge quinquennal (lissé à l'année d'âge). Sources : BSA Clermont-Ferrand, Insee RP 2010 exploitation complémentaire

3.2 Secteur public, non titulaires

La principale caractéristique des non titulaires est leur jeune âge : un non titulaire sur deux a moins de 30 ans, contre seulement 7 % chez les titulaires.

Tableau 5. Caractéristiques sociodémographiques des non titulaires du secteur public

Code corps	Libellé	Effectif	Part de femmes	Âge moyen	Moins de 30 ans	Moins de 35 ans	Plus de 50 ans	Plus de 55 ans
776	maître auxiliaire	35	63%	49,9	0%	0%	43%	23%
779	professeur contractuel	518	62%	39,2	20%	33%	13%	6%
791	admissible contractuel 1er degré session exceptionnelle 2014	98	78%	26,3	81%	89%	0%	0%
792	admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle 2014	153	63%	25,7	86%	92%	0%	0%
879	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	5	100%	32,2	40%	60%	0%	0%
898	vacataire	4	*	*	*	*	*	*
Total 1 - Enseignants et assimilés		813	64%	35,5	39%	49%	10%	5%
774	Assistant de langue vivante recruté localement	8	75%	41,5	25%	38%	25%	25%
777	corps des assistants étrangers	88	73%	23,3	98%	99%	0%	0%
Total 2 - Assistants de langue		96	73%	24,8	92%	94%	2%	2%
850	agent contractuel administratif	2	*	*	*	*	*	*
856	médecin contractuel	1	*	*	*	*	*	*
857	médecin contractuel santé scolaire	1	*	*	*	*	*	*
859	infirmière contractuelle	18	100%	47,2	17%	22%	50%	33%
860	assistante sociale contractuelle	11	91%	29,0	64%	82%	0%	0%
866	contractuel dix mois	150	93%	39,5	17%	37%	18%	5%
867	contractuel individuel	14	0%	26,8	64%	86%	0%	0%
Total 3 - IATSS		197	87%	39,0	23%	41%	20%	7%
790	assistant d'éducation	1819	72%	30,8	57%	74%	3%	1%
Total général		2925	71%	32,5	51%	65%	6%	2%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013, secteur public, corps des non titulaires. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

3.3 Secteur privé

Les enseignants du privé comptent proportionnellement plus de femmes que dans le public : 91 % pour le 1^{er} degré et 67 % pour le 2nd degré.

Tableau 6. Caractéristiques sociodémographiques du secteur privé

Code corps	Libellé	Effectif	Part de femmes	Âge moyen	Moins de 30 ans	Moins de 35 ans	Plus de 50 ans	Plus de 55 ans
400	instituteur	11	91%	44,9	0%	9%	27%	0%
404	instituteur suppléant	128	92%	36,4	27%	45%	6%	2%
405	professeur des écoles	870	91%	45,1	6%	17%	32%	11%
406	admissible contractuel 1er degré session exceptionnelle 2014	13	92%	30,9	46%	69%	0%	0%
Total 1 - Enseignants dans le 1er degré		1022	91%	43,8	9%	21%	29%	10%
431	professeur d'éducation physique et sportive	131	44%	46,0	5%	13%	40%	19%
451	professeur agrégé	56	41%	47,8	2%	11%	46%	23%
453	professeur certifié	1181	70%	47,1	4%	10%	41%	23%
467	adjoint d'enseignement	89	69%	50,9	0%	0%	55%	26%
475	professeur de lycée professionnel	211	64%	47,0	3%	9%	35%	21%
496	maître auxiliaire	396	70%	38,1	16%	36%	10%	3%
497	admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle 2014	7	86%	27,0	71%	86%	0%	0%
550	professeur de chaire supérieure	1	*	*	*	*	*	*
551	professeur agrégé	7	57%	48,0	0%	0%	43%	14%
553	professeur certifié	4	*	*	*	*	*	*
Total 2 - Enseignants dans le 2nd degré		2083	67%	45,4	6%	15%	35%	19%
Total général		3105	75%	44,9	7%	17%	33%	16%

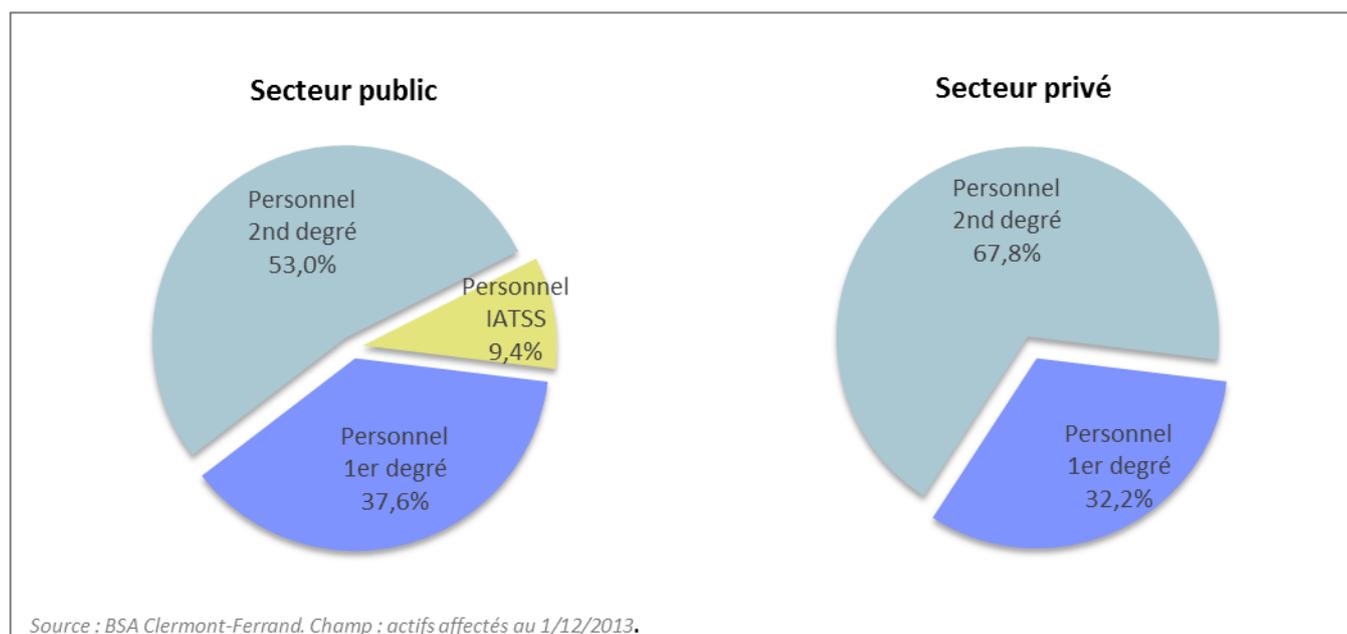
Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013, secteur privé. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

4 Répartition par grand type d'affectation

Les précédentes parties présentaient les agents selon leur corps, regroupés en catégorie. Dans cette partie, les agents sont au contraire classés en fonction de leur affectation principale, selon qu'il s'agisse du 1^{er} degré, du 2nd degré ou d'une affectation en tant que IATSS (ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé). Au sein de ces 3 catégories, on détaille de nouveau les corps présents.

Cette notion est définie, dans l'application Bilan Social Académique, par la base de gestion des individus (EPP, AGAPE, AGORA), à l'exception des assistants d'éducation et des inspecteurs, repérés par leur fonction et la nature de leur support.

Figure 5. Répartition des personnels par grand type d'affectation



4.1 Secteur public, personnels affectés dans le 1^{er} degré

Dans le 1^{er} degré, 90 % des personnels sont des professeurs des écoles. Près de 500 agents sont assistants d'éducation, soit 7 % de l'ensemble ; l'an passé ils n'étaient que 455.

Tableau 7. Répartition par corps et département des personnels affectés dans le 1^{er} degré public

Code corps	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
115	inspecteur de l'éducation nationale	7	5	5	17	34	0,5%
600	instituteur	17	5	8	53	83	1,2%
615	professeur des écoles	1612	763	960	2842	6177	89,6%
790	assistant d'éducation	130	46	67	254	497	7,2%
791	admissible contractuel 1er degré session exceptionnelle 2014	21	9	17	51	98	1,4%
879	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1			1	2	0,0%
Total général		1788	828	1057	3218	6891	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

4.2 Secteur public, personnels affectés dans le 2nd degré

Dans le 2nd degré, 43 % des individus sont certifiés, 12 % sont professeurs de lycées professionnels et 8 % sont agrégés. Les assistants d'éducation sont 1 322 (14 % de l'ensemble) contre 1 410 l'an passé.

Tableau 8. Répartition par corps et département des personnels affectés dans le 2nd degré public

Code corps	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
004	personnel de direction	71	38	39	132	280	2,9%
105	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	1	1	1	1	4	0,0%
106	inspecteur d'académie adjoint				1	1	0,0%
108	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional				24	24	0,2%
115	inspecteur de l'éducation nationale	1	1	1	16	19	0,2%
521	personnel d'orientation	19	7	10	36	72	0,7%
531	professeur éducation physique et sportive	127	57	68	220	472	4,9%
532	chargé d'enseignement éducation physique et sportive	8	3	1	11	23	0,2%
550	professeur de chaire supérieure	1		1	46	48	0,5%
551	professeur agrégé	186	52	102	463	803	8,3%
553	professeur certifié	1131	445	607	1968	4151	42,7%
559	professeur d'enseignement général des collèges	15	10	6	34	65	0,7%
563	conseiller principal d'éducation	65	30	35	121	251	2,6%
567	adjoint d'enseignement	1		1		2	0,0%
575	professeur des lycées professionnels	313	105	102	618	1138	11,7%
615	professeur des écoles	60	36	43	93	232	2,4%
774	Assistant de langue vivante recruté localement	4	2		2	8	0,1%
776	maître auxiliaire	9	7	5	14	35	0,4%
777	corps des assistants étrangers	20	8	14	46	88	0,9%
779	professeur contractuel	165	68	90	195	518	5,3%
790	assistant d'éducation	318	158	187	659	1322	13,6%
792	admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle 2014	11	2	4	136	153	1,6%
898	vacataire		1	3		4	0,0%
Total général		2526	1031	1320	4836	9713	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

4.3 Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS

Pour les IATSS, les corps les plus importants sont les adjoints administratifs et les secrétaires administratifs, représentant respectivement 30 % et 18 % de l'ensemble. Les effectifs sont très stables par rapport à l'an passé.

Tableau 9. Répartition par corps et département des personnels affectés en tant que IATSS

Code corps	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
021	secrétaire général d'académie				1	1	0,1%
030	administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	2	1	1	9	13	0,8%
051	Attaché d'administration de l'Etat	33	14	20	85	152	8,8%
054	secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	58	30	45	174	307	17,8%
056	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	109	67	64	279	519	30,1%
830	technicien de recherche et formation	2	1	3	33	39	2,3%
834	assistant ingénieur	2		1	9	12	0,7%
835	ingénieur d'études		1	1	32	34	2,0%
836	ingénieur de recherche				18	18	1,0%
839	adjoint technique de recherche et de formation	35	14	16	91	156	9,1%
850	agent contractuel administratif				2	2	0,1%
856	médecin contractuel				1	1	0,1%
857	médecin contractuel santé scolaire				1	1	0,1%
859	infirmière contractuelle	7	1	4	6	18	1,0%
860	assistante sociale contractuelle	2	2	3	4	11	0,6%
866	contractuel dix mois	27	19	21	83	150	8,7%
867	contractuel individuel	2	1	1	10	14	0,8%
879	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1		2		3	0,2%
957	technicien de l'éducation nationale				1	1	0,1%
960	adjoint technique des établissements d'enseignement	1			4	5	0,3%
986	Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur catégorie A	47	25	28	83	183	10,6%
987	assistant service social des administrations de l'état	11	4	6	18	39	2,3%
988	Conseiller technique de service social des administrations de l'état	3	3	2	5	13	0,8%
997	médecin de l'éducation nationale	7	2	3	15	27	1,6%
998	médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	1			2	3	0,2%
Total général		350	185	221	966	1722	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

4.4 Secteur privé, personnels affectés dans le 1^{er} degré

Dans le 1^{er} degré privé, 13 % des agents sont instituteurs suppléants, un corps qui ne trouve pas dans le public.

Tableau 10. Répartition par corps et département des personnels affectés dans le 1^{er} degré privé

Code corps	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
400	instituteur	3	3	4	1	11	1,1%
404	instituteur suppléant	15	11	53	49	128	12,8%
405	professeur des écoles	114	68	340	326	848	84,8%
406	admissible contractuel 1er degré session exceptionnelle 2014	1	1	4	7	13	1,3%
Total général		133	83	401	383	1000	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

4.5 Secteur privé, personnels affectés dans le 2nd degré

Dans le privé, le statut de maître auxiliaire est très répandu (19 % de l'ensemble). Les certifiés restent pour autant le corps le plus présent (56 %).

Tableau 11. Répartition par corps et département des personnels affectés dans le 2nd degré privé

Code corps	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
405	professeur des écoles		3	8	11	22	1,0%
431	professeur d'éducation physique et sportive	18	11	41	61	131	6,2%
451	professeur agrégé	6	2	15	33	56	2,7%
453	professeur certifié	166	86	399	530	1181	56,1%
467	adjoint d'enseignement	12	10	27	40	89	4,2%
475	professeur de lycée professionnel	38	20	67	86	211	10,0%
496	maître auxiliaire	69	57	139	131	396	18,8%
497	admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle 2014	2		2	3	7	0,3%
550	professeur de chaire supérieure				1	1	0,0%
551	professeur agrégé			1	6	7	0,3%
553	professeur certifié				4	4	0,2%
Total général		311	189	699	906	2105	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

5 Répartition par type d'établissement

Dans cette partie, les personnels sont étudiés selon leur affectation principale et le type d'établissement dans lequel ils exercent. Le Tableau 12 ci-dessous indique la manière dont sont regroupés les types d'établissement.

Tableau 12. Regroupement des types d'établissement

Regroupement	Type d'établissement	
Collège	CLG	collège
	SEGPA	section d'enseignement général et professionnel adapté
Lycée	LYC	lycée
	SGT	section générale et technologique
LP	EREA	école régionale d'enseignement adapté
	LP	lycée professionnel
	SEP	section professionnelle
Services	IA	inspection académique et services
	IEN	circonscription inspection éducation nationale
	IO	service académique et centres d'information et d'orientation
	RECT	rectorat et services rectoraux
Ecole du supérieur	TSGE	écoles composées uniquement de sts et ou cpge
ZR	ZR	zone de remplacement
Autres	EME	établissement médico-éducatif
	GRET	groupe d'établissements de formation continue
	JS	jeunesse et sports
	SOC	établissement socio-éducatif

5.1 Secteur public, personnels affectés dans le 2nd degré

Dans le 2nd degré public, 47 % des agents exercent en collège, 28 % en lycée et 16 % en LP. Les zones de remplacement concernent 8,4 % des personnels titulaires du second degré (agrégés, chaire supérieure, certifiés, EPS, PLP, PEGC, adjoint d'enseignement) contre 9,2 % l'an passé et 9,9 % en 2010.

Tableau 13. Répartition par corps et type d'établissement d'exercice des personnels affectés dans le 2nd degré public

Code Corps	Corps Libelle Edition	Collège	Lycée	LP	ZR	Service	Autre	Total général
004	personnel de direction	184	63	29	1	3		280
105	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale					4		4
106	inspecteur d'académie adjoint					1		1
108	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional					24		24
115	inspecteur de l'éducation nationale				1	18		19
521	personnel d'orientation				1	71		72
531	professeur éducation physique et sportive	324	63	59	24	1	1	472
532	chargé d'enseignement éducation physique et sportive	15	4	2	1	1		23
550	professeur de chaire supérieure		47		1			48
551	professeur agrégé	169	582	5	43	4		803
553	professeur certifié	2379	1309	42	382	22	17	4151
559	professeur d'enseignement général des collèges	58			7			65
563	conseiller principal d'éducation	119	78	34	19	1		251
567	adjoint d'enseignement	1			1			2
575	professeur des lycées professionnels	40	4	969	107	8	10	1138
615	professeur des écoles	162	1	54		2	13	232
774	Assistant de langue vivante recruté localement		4			4		8
776	maître auxiliaire	19	7	9				35
777	corps des assistants étrangers	2	67	2		17		88
779	professeur contractuel	244	53	124	59	30	8	518
790	assistant d'éducation	727	407	158		30		1322
792	admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle 2014	87	40	26				153
898	vacataire	1	3					4
Total général		4531	2732	1513	647	241	49	9713
Part (en %)		46,6%	28,1%	15,6%	6,7%	2,5%	0,5%	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

5.2 Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS

Pour les IATSS, 36 % des personnels sont affectés en services. 29 % et 27 % d'entre eux sont respectivement affectés en collège et lycée.

Tableau 14. Répartition par corps et type d'établissement d'exercice des personnels affectés en tant que IATSS

Code Corps	Corps Libelle Edition	Collège	Lycée	LP	Service	Autre	Total général
21	secrétaire général d'académie				1		1
30	administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche		5		8		13
51	Attaché d'administration de l'Etat	57	47	17	31		152
54	secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	83	78	19	117	10	307
56	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	171	117	45	175	11	519
830	technicien de recherche et formation		19		20		39
834	assistant ingénieur		1		11		12
835	ingénieur d'études				34		34
836	ingénieur de recherche				18		18
839	adjoint technique de recherche et de formation	35	86	2	33		156
850	agent contractuel administratif				2		2
856	médecin contractuel				1		1
857	médecin contractuel santé scolaire				1		1
859	infirmière contractuelle	4	12	2			18
860	assistante sociale contractuelle				11		11
866	contractuel dix mois	41	42	6	61		150
867	contractuel individuel		10		4		14
879	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi		1		1	1	3
957	technicien de l'éducation nationale				1		1
960	adjoint technique des établissements d'enseignement				5		5
986	Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur catégorie A	103	52	23	5		183
987	assistant service social des administrations de l'état				39		39
988	Conseiller technique de service social des administrations de l'état				13		13
997	médecin de l'éducation nationale				27		27
998	médecin de l'éducation nationale - conseiller technique				3		3
Total général		494	470	114	622	22	1722
Part (en %)		28,7%	27,3%	6,6%	36,1%	1,3%	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

5.3 Secteur privé, personnels affectés dans le 2nd degré

Dans le 2nd degré privé, un enseignant sur deux est affecté en collège, et un sur trois en lycée. La modalité d'affectation « zone de remplacement » n'existe pas dans le privé.

Tableau 15. Répartition par corps et type d'établissement d'exercice des personnels affectés dans le 2nd degré privé

Code Corps	Corps Libelle Edition	Collège	Lycée	LP	Ecole du supérieur	Total général
405	professeur des écoles	22				22
431	professeur d'éducation physique et sportive	99	13	19		131
451	professeur agrégé	7	47		2	56
453	professeur certifié	646	501	16	18	1181
467	adjoint d'enseignement	58	19	12		89
475	professeur de lycée professionnel	4	2	205		211
496	maître auxiliaire	214	90	81	11	396
497	admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle 2014	5	2			7
550	professeur de chaire supérieure		1			1
551	professeur agrégé	1	6			7
553	professeur certifié	2	2			4
Total général		1058	683	333	31	2105
Part (en %)		50,3%	32,4%	15,8%	1,5%	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

6 Répartition par fonction exercée

6.1 Secteur public, personnels affectés dans le 1^{er} degré

Les deux principales fonctions exercées sont l'enseignement (77 %) et le remplacement (9 %). La moitié des assistants d'éducation exercent, en complément, des fonctions d'auxiliaires de vie scolaire. Les besoins éducatifs AIS (adaptation et intégration scolaire) hors classe mobilisent 272 agents, soit 4 % de l'ensemble.

Tableau 16. Répartition par fonction et département des personnels affectés dans le 1^{er} degré public

Code fonction	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
ACS	Accompagnement soutien et hors AIS	5	7	4	14	30	0,4%
ADA	réadaptation	6		5	6	17	0,2%
ADM	administration		1			1	0,0%
AED	assistant d'éducation	76	18	17	127	238	3,5%
AVS	assistant d'éducation-auxiliaire de vie scolaire	54	28	50	127	259	3,8%
BED	Besoins éducatifs AIS hors classe	67	39	42	124	272	3,9%
CPD	conseillers pédagogiques (31.92)	1	1	1	1	4	0,1%
ENS	enseignement	1427	633	808	2451	5319	77,2%
INS	inspection	7	5	5	17	34	0,5%
MAR	mise à disposition avec remboursement	1	1			2	0,0%
PPA	Pilotage et animation pédagogique	13	15	15	29	72	1,0%
REM	Remplacement	131	80	110	322	643	9,3%
Total général		1788	828	1057	3218	6891	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

6.2 Secteur public, personnels affectés dans le 2nd degré

De la même manière que dans le 1^{er} degré, la principale fonction exercée est l'enseignement, avec 74 % des individus.

Tableau 17. Répartition par fonction et département des personnels affectés dans le 2nd degré public

Code fonction	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
ADA	réadaptation		3		16	19	0,2%
ADM	administration	2	1	1	19	23	0,2%
AED	assistant d'éducation	304	158	187	643	1292	13,3%
ALB	laboratoire				1	1	0,0%
ASE	assistant étranger	24	10	14	48	96	1,0%
AVS	assistant d'éducation-auxiliaire de vie scolaire	14			16	30	0,3%
CFC	conseiller en formation continue	8	4	4	19	35	0,4%
CPD	conseillers pédagogiques (31.92)				1	1	0,0%
CTR	chef de travaux	15	5	8	22	50	0,5%
DIR	direction	76	40	42	136	294	3,0%
DOC	documentation	52	30	30	110	222	2,3%
EDU	éducation	66	29	37	130	262	2,7%
EEI	éducateur en internat		12	10	6	28	0,3%
EMP	emplois particuliers - actions diverses		1	1	2	4	0,0%
ENS	enseignement	1937	726	970	3569	7202	74,1%
FCA	formation continue des adultes	3	1	3	2	9	0,1%
FCP	coordination, organisation, animation de la MAFPEN				7	7	0,1%
INJ	coordination insertion jeunes				6	6	0,1%
INS	inspection	1	1	1	36	39	0,4%
MAD	mise à disposition sans remboursement				1	1	0,0%
ORI	orientation	24	10	12	46	92	0,9%
Total général		2526	1031	1320	4836	9713	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

6.3 Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS

Les fonctions administratives sont très majoritaires, et regroupent près de deux tiers des individus.

Tableau 18. Répartition par fonction et département des personnels affectés en tant que IATSS

Code fonction	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
ADF	personnels administratifs	224	129	148	617	1118	64,9%
LAB	personnels de laboratoire		1			1	0,1%
MDS	personnels médico-sociaux	78	37	46	135	296	17,2%
OUV	personnels ouvriers et de service	1			6	7	0,4%
TEC	personnels techniques	47	18	27	208	300	17,4%
Total général		350	185	221	966	1722	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

6.4 Secteur privé, personnels affectés dans le 1^{er} degré

En marge de l'enseignement, 3,6 % des fonctions exercées sont des besoins éducatifs AIS (adaptation et intégration scolaire) hors classe.

Tableau 19. Répartition par fonction et département des personnels affectés dans le 1^{er} degré privé

Code fonction	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
BED	Besoins éducatifs AIS hors classe	3	1	8	24	36	3,6%
ENS	enseignement	130	82	393	359	964	96,4%
Total général		133	83	401	383	1000	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

6.5 Secteur privé, personnels affectés dans le 2nd degré

Trois fonctions sont exercées dans le privé : l'enseignement (96 %), la documentation (3 %) et la fonction de chef de travaux (8 individus soit 0,4 %).

Tableau 20. Répartition par fonction et département des personnels affectés dans le 2nd degré privé

Code fonction	Libellé	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
CTR	chef de travaux	2		4	2	8	0,4%
DOC	documentation	13	5	27	27	72	3,4%
ENS	enseignement	296	184	668	877	2025	96,2%
Total général		311	189	699	906	2105	100,0%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

7 Répartition par discipline de poste

Dans cette partie, seuls les personnels affectés dans le second degré et ayant une fonction d'enseignement sont pris en compte. Les disciplines de poste sont regroupées selon le pivot de la discipline (code à 2 caractères), puis regroupées en 4 grandes catégories (domaines

disciplinaires, domaines des services, domaines de la production, enseignement non spécialisé) sur le même modèle que la DEPP dans ses *Repères et références statistiques* (voir l'édition 2013 p.308).

7.1 Secteur public, personnels affectés dans le 2nd degré, fonction enseignement

Les domaines disciplinaires regroupent 78 % des individus, alors que les domaines de la production et ceux des services en représentent respectivement 13 % et 8 % (Tableau 21 p.23). Les disciplines regroupant le plus d'individus sont les lettres, les langues vivantes ainsi que les mathématiques.

Si la part de femmes est élevée dans les domaines disciplinaires et ceux des services (62 % et 70 %), elle apparaît faible dans les domaines de la production où seulement 23 % des enseignants sont des femmes. Au sein des domaines disciplinaires, la part de femmes apparaît relativement faible pour la physique-chimie (39 %), les sciences économiques et sociales (43 %) ainsi que l'éducation physique et sportive (46 %). Elle est, au contraire, élevée pour les deux principales disciplines : les lettres (77 % de femmes) et les langues vivantes (83 % de femmes).

Toutes disciplines confondues, la part des non titulaires est de 8,7 % : ceci représente une forte augmentation par rapport aux 7,2 % de l'an passé. La part de non titulaires est légèrement plus élevée dans les disciplines de la production et des services par rapport aux domaines disciplinaires (environ 10 % contre 8 %). Cependant, au sein de ce dernier domaine, les arts plastiques, les langues vivantes ainsi que la biologie-géologie ont des parts importantes de non titulaires (respectivement 17 %, 12 % et 11 %).

9,4 % des titulaires sont affectés en zone de remplacement. Cette part varie selon la discipline : 3,5 % en mathématiques contre 13 % en physique-chimie par exemple.

Tableau 21. Caractéristiques selon la discipline de poste des personnels affectés dans le 2nd degré public dans la fonction d'enseignement

Discipline de poste	Effectif	Part de femmes	Part de non titulaires	Part de titulaires en ZR	Titulaires de 55 ans et +	Titulaires de 56 ans et +	Titulaires de 57 ans et +	Titulaires de 58 ans et +	Titulaires de 59 ans et +	Titulaires de 60 ans et +
PHILOSOPHIE	255	53%	3,1%	3,2%	36	30	21	14	11	7
LETTRES	1171	77%	8,5%	9,4%	166	145	122	98	74	52
LANGUES VIVANTES	1070	83%	11,7%	10,8%	131	113	92	74	62	46
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	521	48%	3,6%	9,2%	57	47	39	31	25	19
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	70	43%	8,6%	9,4%	16	16	14	9	8	5
MATHEMATIQUES	861	48%	7,7%	3,5%	127	112	96	71	55	32
PHYSIQUE - CHIMIE	400	39%	2,0%	13,3%	40	34	29	24	18	13
BIOLOGIE - GEOLOGIE	334	61%	11,1%	6,7%	54	45	38	36	27	23
EDUCATION MUSICALE	127	61%	6,3%	11,8%	10	4	3	3	3	2
ARTS PLASTIQUES	135	59%	17,0%	9,8%	22	19	15	12	9	3
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	597	46%	7,5%	5,4%	137	120	96	74	53	32
ARTS APPLIQUES	73	71%	20,5%	15,5%	10	8	7	7	3	3
BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	49	63%	24,5%	8,1%	4	3	3	1	1	0
Total Domaines disciplinaires	5663	62%	8,3%	8,3%	810	696	575	454	349	237
TECHNOLOGIE	422	14%	5,5%	14,8%	81	64	56	41	31	15
GENIE INDUSTRIEL DU BOIS	27	4%	25,9%	15,0%	3	3	2	1	1	1
GENIE INDUSTRIEL TEXTILE ET CUIR	18	100%	11,1%	6,3%	7	7	4	2	2	0
GENIE INDUSTRIEL DU VERRE ET CERAMIQUE	3	*	*	*	*	*	*	*	*	*
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	35	0%	2,9%	14,7%	9	8	6	5	5	3
GENIE INDUSTRIEL DES PLASTIQUES/COMPOSIT	3	*	*	*	*	*	*	*	*	*
GENIE CHIMIQUE	3	*	*	*	*	*	*	*	*	*
GENIE CIVIL	55	16%	23,6%	16,7%	10	10	8	3	3	1
GENIE THERMIQUE	16	0%	18,8%	15,4%	1	1	1	1	0	0
SC. TECHNIQUES INDUSTRIELLES	16	0%	0,0%	6,3%	5	5	5	4	4	3
GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	40	8%	5,0%	21,1%	8	7	6	6	3	2
GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	11	0%	0,0%	45,5%	1	1	1	0	0	0
GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	75	1%	10,7%	14,9%	11	8	7	6	4	4
GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	16	19%	0,0%	18,8%	4	2	2	2	2	0
GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	40	5%	2,5%	5,1%	6	5	4	3	2	1
BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL.	140	90%	16,4%	4,3%	34	33	23	16	14	6
HOTELLERIE – TOURISME : techniques culinaires	37	8%	24,3%	7,1%	6	6	4	2	2	1
Total Domaines de la production	957	23%	9,8%	13,6%	187	160	129	92	73	37
INDUSTRIES GRAPHIQUES (IMPRIMERIE/LIVRE)	9	44%	44,4%	40,0%	1	1	1	1	1	0
TRANSPORTS ET ACTIVITES CONNEXES	12	8%	8,3%	0,0%	3	3	1	1	0	0
METIERS D'ART	6	33%	50,0%	66,7%	0	0	0	0	0	0
METIERS DE L'ARTISANAT ET SPECIFIQUES	2	*	*	*	*	*	*	*	*	*
PARAMEDICAL ET SOCIAL	69	86%	29,0%	12,2%	13	11	11	9	8	7
SOINS PERSONNELS	16	88%	12,5%	7,1%	3	3	3	3	2	2
ECONOMIE ET GESTION	421	72%	4,8%	14,0%	93	80	65	54	43	27
HOTELLERIE – TOURISME : services, tourisme	39	51%	17,9%	9,4%	4	3	2	2	2	1
Total Domaines des services	574	70%	10,1%	13,8%	117	101	83	70	56	37
NON SPECIALISE	6	67%	0,0%	16,7%	1	1	1	1	1	1
LANGAGES SPECIAUX	2	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Total Enseignement non spécialisé	8	63%	12,5%	28,6%	1	1	1	1	1	1
Total général	7202	57%	8,7%	9,4%	1115	958	788	617	479	312

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013, affectés principalement dans le 2nd degré public dans la fonction ENS. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

Figure 6. Proportion de non titulaires par discipline de poste
Personnels affectés dans le 2nd degré public dans la fonction d'enseignement

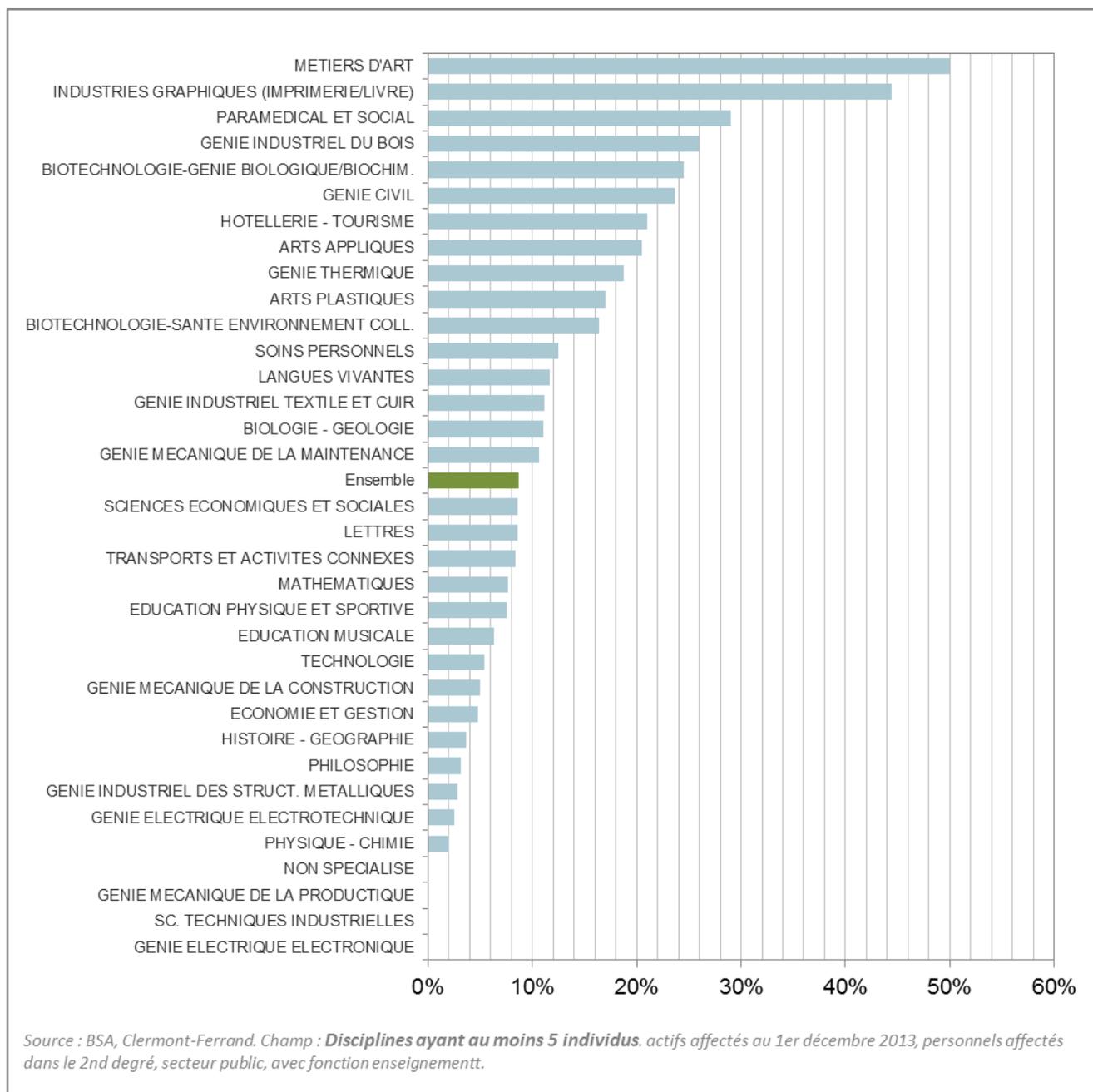
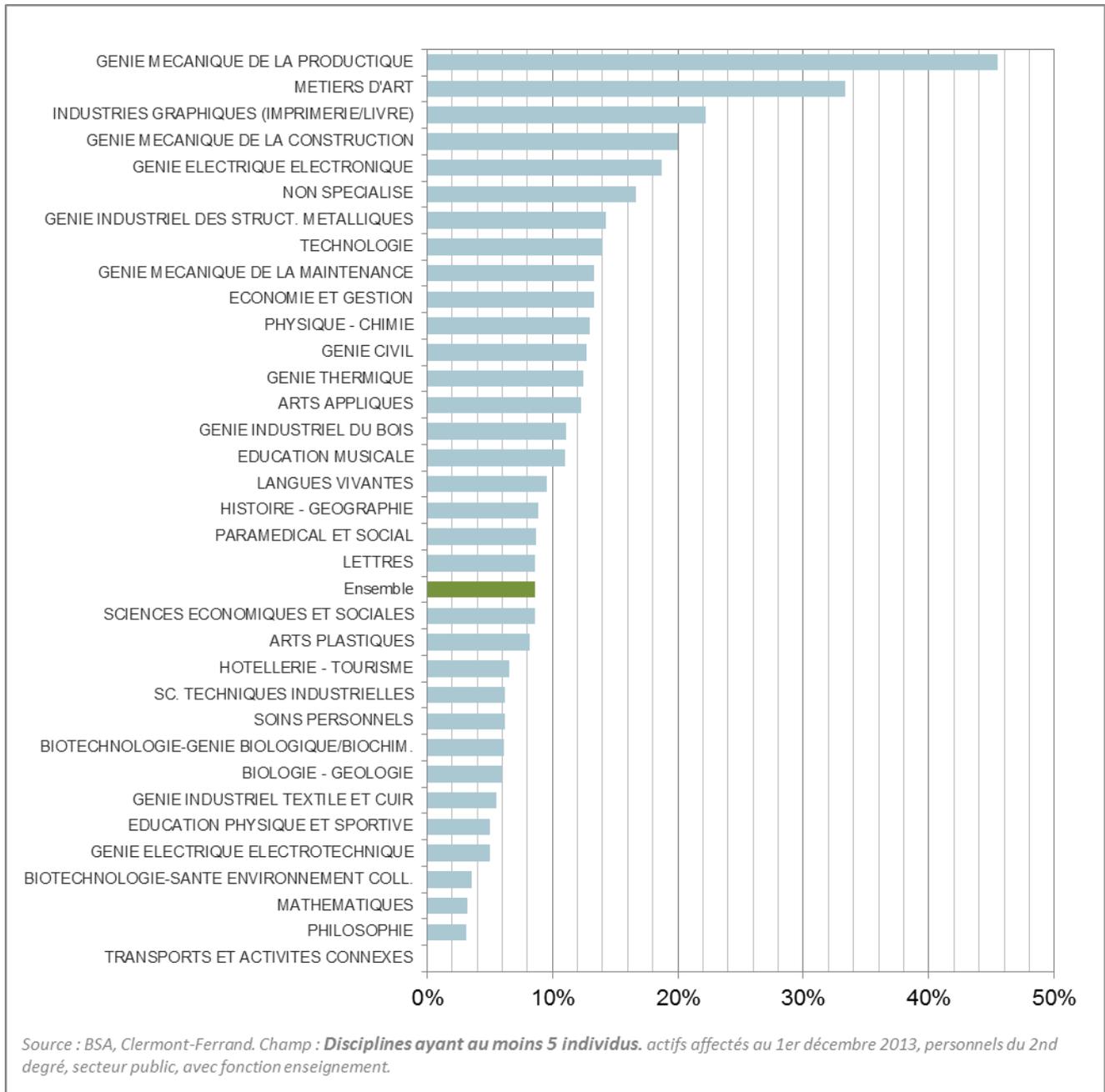


Figure 7. Proportion de titulaires affectés en zone de remplacement par discipline de poste
Personnels affectés en 2nd degré public dans la fonction d'enseignement



7.2 Secteur privé, personnels affectés dans le 2nd degré, fonction enseignement

79 % des agents enseignent dans un domaine disciplinaire, 9 % dans le domaine de la production et 11 % dans le domaine des services.

De la même manière que dans le public, certaines disciplines comportent une très forte proportion

d'enseignantes. C'est le cas, par exemple, des langues vivantes et des lettres, les deux disciplines majoritaires, avec respectivement 87 % et 85 % de femmes.

Tableau 22. Caractéristiques selon la discipline de poste des personnels affectés dans le 2nd degré public dans la fonction d'enseignement

Discipline de poste	Effectifs	Part de femmes	55 ans et +	56 ans et +	57 ans et +	58 ans et +	59 ans et +	60 ans et +
PHILOSOPHIE	28	57,1%	6	5	5	5	3	2
LETTRES	319	85,0%	77	69	63	51	39	27
LANGUES VIVANTES	339	86,7%	71	56	51	37	31	20
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	158	56,3%	35	31	29	24	16	13
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	27	70,4%	6	4	4	3	2	2
MATHEMATIQUES	230	62,6%	60	49	43	35	26	22
PHYSIQUE - CHIMIE	105	47,6%	19	18	16	12	9	5
BIOLOGIE - GEOLOGIE	100	71,0%	25	21	15	13	7	5
EDUCATION MUSICALE	40	55,0%	8	5	4	4	4	3
ARTS PLASTIQUES	44	61,4%	6	6	5	4	3	3
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	166	44,0%	33	26	21	17	12	9
ARTS APPLIQUES	46	63,0%	8	7	5	4	2	1
BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	6	33,3%	2	2	2	2	1	1
Total Domaines disciplinaires	1608	68,8%	356	299	263	211	155	113
TECHNOLOGIE	101	31,7%	25	16	11	6	5	2
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	6	0,0%	1					
GENIE CIVIL	1	*	*	*	*	*	*	*
GENIE THERMIQUE	2	*	*	*	*	*	*	*
GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	5	*	*	*	*	*	*	*
GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	2	*	*	*	*	*	*	*
GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	5	*	*	*	*	*	*	*
GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	16	6,3%	4	4	3	3	3	1
BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL.	30	83,3%	4	3	3	2	2	2
HOTELLERIE – TOURISME : techniques culinaires	7	0,0%	2	2	2	1	1	1
Total Domaines de la production	175	34,3%	36	25	19	12	11	6
PARAMEDICAL ET SOCIAL	37	100,0%	8	7	5	5	2	2
SOINS PERSONNELS	13	76,9%	1	1	1	1	1	1
ECONOMIE ET GESTION	159	70,4%	50	43	35	26	19	13
HOTELLERIE – TOURISME : services, tourisme	8	37,5%	3	3	3	2		
Total Domaines des services	217	74,7%	62	54	44	34	22	16
Total Enseignement non spécialisé	25	72,0%	10	10	10	9	9	5
Total général	2025	66,5%	464	388	336	266	197	140

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013, affectés principalement dans le 2nd degré privé dans la fonction ENS. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

8 Les multi-affectations

Depuis cette année, l'application Bilan Social Académique (BSA) permet de prendre en compte les différentes affectations d'un même individu. Plusieurs notions sont disponibles :

- Le nombre d'affectations
- Le nombre d'affectations sur différents établissements
- Le nombre d'affectations sur différents sites
- Le nombre d'affectations sur différentes communes

Rappelons qu'un agent peut avoir **plusieurs affectations sur un même établissement**, avec différentes disciplines de poste ou différentes fonctions.

S'il n'occupe pas son support (exemple des congés de longue durée ou des congés de formation), alors l'affectation n'est pas comptabilisée ; certains agents sont donc considérés comme n'ayant aucune affectation dans le dénombrement.

8.1 Dénombrement global

De manière globale sur l'académie, 17 % des actifs affectés ont plusieurs affectations. En décomptant uniquement les affectations sur des sites différents, cette

Un **établissement** est défini par la notion d'unité d'affectation administrative (UAA) : c'est-à-dire qu'un établissement et ses éventuelles sections (section d'enseignement adapté, section d'enseignement professionnel...) seront comptés comme plusieurs établissements distincts.

À l'inverse, la notion de **site** est plus large : les établissements d'une même unité d'affectation juridique (UAJ), par exemple un collège et sa SEGPA, ou les établissements d'une même cité scolaire, seront comptés dans un même site. Dans cette note, on privilégie cette notion à celle d'établissement.

Il faut noter le cas particulier des affectations en **zone de remplacement** : elles ne sont pas comptabilisées comme des affectations, sauf s'il s'agit de l'unique affectation de l'individu. Dans ce dernier cas, les individus sont alors décomptés sur zéro site et zéro commune.

part est plus réduite : seuls 9,5 % des agents sont sur différents sites, et 5,8 % sont sur différentes communes.

Figure 8. Nombre d'affectations par agent

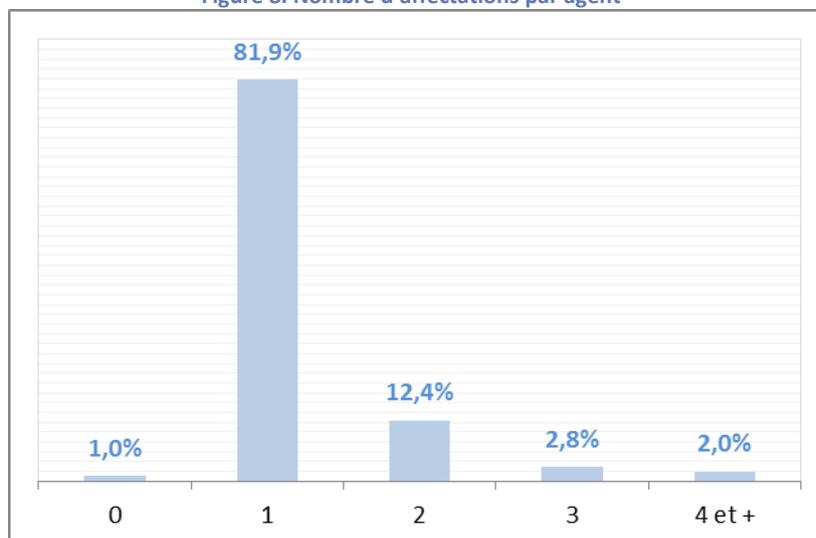


Figure 9. Nombre de sites différents par agent

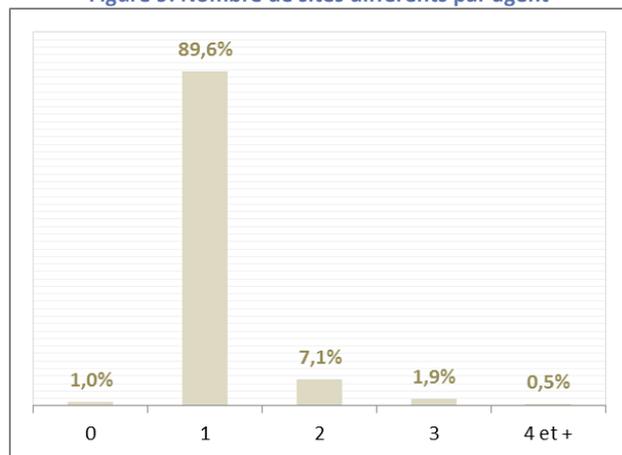
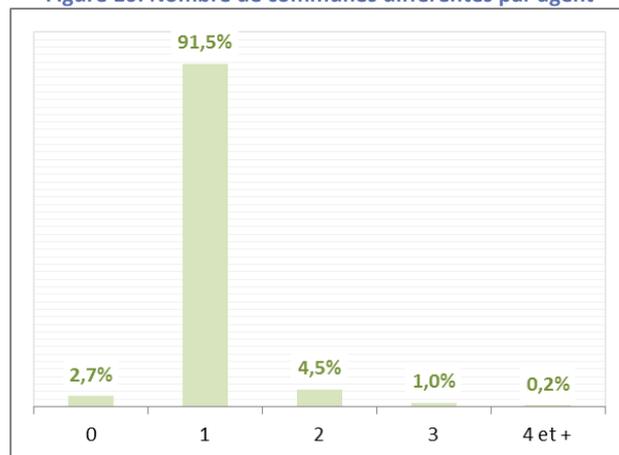


Figure 10. Nombre de communes différentes par agent



Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1er décembre 2013.

8.2 Par type de personnels

Tableau 23. Part des agents avec plusieurs affectations selon le type de personnels

	Effectif	Part avec plusieurs affectations	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes
PUBLIC + PRIVE	21 431	17,2%	9,5%	5,8%
PUBLIC	18 326	14,1%	6,4%	4,9%
A - Titulaires	15 401	11,4%	6,0%	4,5%
1 - Enseignants du 1er degré	6 492	10,0%	8,4%	6,1%
2 - Enseignants du 2nd degré	6 702	16,3%	5,5%	4,3%
3 - DIEO	685	1,6%	1,6%	1,3%
4 - IATSS	1 522	0,0%	0,0%	0,0%
B - Non titulaires	2 925	28,8%	8,4%	7,0%
1 - Enseignants et assimilés	813	36,9%	25,2%	22,3%
2 - Assistants de langue	96	0,0%	0,0%	0,0%
3 - IATSS	197	7,6%	5,1%	2,5%
4 - Surveillance et assistance éducative	1 819	28,9%	1,7%	1,0%
PRIVE	3 105	35,0%	27,9%	10,8%
1 - Enseignants du 1er degré	1 022	12,9%	4,1%	4,1%
2 - Enseignants du 2nd degré	2 083	45,8%	39,6%	14,0%

Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2013. Type de personnels déterminés par le corps des individus. Pour plus de détails sur les corps contenus dans chaque regroupement, voir l'Annexe 1 p.36

La part des agents ayant plusieurs affectations est très différente selon le type d'agent.

Dans le public, 29 % des non titulaires ont plusieurs affectations : cette part est élevée pour les enseignants non titulaires (37 %), ainsi que pour les assistants d'éducation (29 %). Cependant, pour les enseignants non titulaires, cela est souvent synonyme d'enseignement sur plusieurs lieux : 25 % sont affectés sur différents sites, et 22 % sont affectés sur différentes communes. En revanche, pour les assistants d'éducation, seuls 2% sont affectés sur différents sites. Leur grand nombre

d'affectations peut s'expliquer par le cumul de plusieurs disciplines (encadrement des élèves en internat, encadrement des élèves hors internat, aide aux élèves handicapés ...).

Chez les titulaires, ce sont les enseignants, et en particulier ceux du premier degré, qui sont plus souvent amenés à enseigner sur plusieurs lieux : 8 % des enseignants titulaires du premier degré sont affectés sur plusieurs sites, et 6 % sont affectés sur différentes communes.

Dans le privé, 40 % des enseignants du second degré sont affectés sur différents sites, dont 14 % sur différentes communes. Pour pouvoir les comparer avec les

enseignants du public, une analyse par corps équivalent est effectuée p.31.

8.3 Par type de personnels et département

Les situations peuvent varier selon le département d'affectation principale de l'agent. Dans le Puy-de-Dôme, les enseignants non titulaires du public sont proportionnellement moins nombreux à être affectés sur différents sites. Mais c'est dans ce département que les enseignants titulaires du premier degré sont 12 % à être

affectés sur différents sites, contre 5 % dans l'Allier, 5,5 % dans le Cantal et 7 % dans la Haute-Loire. Les enseignants titulaires du second degré sont plus souvent sur différents sites dans les départements ruraux : le Cantal et la Haute-Loire.

Tableau 24 . Part des agents avec plusieurs affectations par type de personnels (selon le corps) et par département

		Effectif	Part avec plusieurs affectations	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes
Allier	PUBLIC + PRIVE	5 108	15,0%	7,4%	4,8%
	PUBLIC	4 664	13,0%	5,2%	4,4%
	A - Titulaires	3 946	9,5%	4,1%	3,3%
	1 - Enseignants du 1er degré	1 689	6,0%	5,1%	4,1%
	2 - Enseignants du 2nd degré	1 782	15,2%	4,0%	3,4%
	3 - DIO	164	1,8%	1,8%	1,8%
	4 - IATSS	311	0,0%	0,0%	0,0%
	B - Non titulaires	718	32,0%	11,4%	10,0%
	1 - Enseignants et assimilés	208	41,3%	33,7%	30,8%
	2 - Assistants de langue	24	0,0%	0,0%	0,0%
	3 - IATSS	38	5,3%	2,6%	2,6%
	4 - Surveillance et assistance éducative	448	31,7%	2,5%	1,6%
	PRIVE	444	35,6%	30,6%	8,8%
1 - Enseignants du 1er degré	133	9,8%	3,8%	3,8%	
2 - Enseignants du 2nd degré	311	46,6%	42,1%	10,9%	

	Effectif	Part avec plusieurs affectations	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes	
Cantal	PUBLIC + PRIVE	2 316	17,6%	7,8%	5,7%
	PUBLIC	2 044	15,3%	6,1%	5,0%
	A - Titulaires	1 720	11,5%	5,6%	4,7%
	1 - Enseignants du 1er degré	804	6,5%	5,5%	4,5%
	2 - Enseignants du 2nd degré	672	21,7%	7,7%	6,7%
	3 - DIO	82	0,0%	0,0%	0,0%
	4 - IATSS	162	0,0%	0,0%	0,0%
	B - Non titulaires	324	35,5%	8,6%	6,5%
	1 - Enseignants et assimilés	87	34,5%	28,7%	21,8%
	2 - Assistants de langue	10	0,0%	0,0%	0,0%
	3 - IATSS	23	0,0%	0,0%	0,0%
	4 - Surveillance et assistance éducative	204	41,7%	1,5%	1,0%
PRIVE	272	34,9%	20,6%	10,7%	
1 - Enseignants du 1er degré	86	12,8%	3,5%	3,5%	
2 - Enseignants du 2nd degré	186	45,2%	28,5%	14,0%	
Haute-Loire	PUBLIC + PRIVE	3 698	19,0%	11,8%	7,4%
	PUBLIC	2 598	13,5%	6,7%	5,3%
	A - Titulaires	2 180	11,4%	6,1%	4,8%
	1 - Enseignants du 1er degré	1 011	9,1%	6,7%	4,6%
	2 - Enseignants du 2nd degré	888	17,6%	7,2%	6,3%
	3 - DIO	91	1,1%	1,1%	1,1%
	4 - IATSS	190	0,0%	0,0%	0,0%
	B - Non titulaires	418	24,2%	9,6%	7,9%
	1 - Enseignants et assimilés	121	33,9%	28,1%	24,0%
	2 - Assistants de langue	14	0,0%	0,0%	0,0%
	3 - IATSS	29	6,9%	3,4%	0,0%
	4 - Surveillance et assistance éducative	254	22,8%	2,0%	1,6%
PRIVE	1 100	31,9%	23,9%	12,3%	
1 - Enseignants du 1er degré	409	15,4%	4,4%	4,4%	
2 - Enseignants du 2nd degré	691	41,7%	35,5%	16,9%	
Puy-de-Dôme	PUBLIC + PRIVE	10 309	17,5%	10,1%	5,7%
	PUBLIC	9 020	14,7%	7,0%	5,1%
	A - Titulaires	7 555	12,3%	7,1%	5,0%
	1 - Enseignants du 1er degré	2 988	13,5%	11,7%	8,1%
	2 - Enseignants du 2nd degré	3 360	15,4%	5,3%	3,9%
	3 - DIO	348	2,0%	2,0%	1,4%
	4 - IATSS	859	0,0%	0,0%	0,0%
	B - Non titulaires	1 465	27,0%	6,6%	5,4%
	1 - Enseignants et assimilés	397	36,0%	19,1%	17,4%
	2 - Assistants de langue	48	0,0%	0,0%	0,0%
	3 - IATSS	107	10,3%	7,5%	3,7%
	4 - Surveillance et assistance éducative	913	26,4%	1,3%	0,7%
PRIVE	1 289	37,4%	31,9%	10,2%	
1 - Enseignants du 1er degré	394	11,4%	4,1%	4,1%	
2 - Enseignants du 2nd degré	895	48,8%	44,1%	12,8%	

Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2013.

8.4 Personnels affectés dans les 1^{er} et 2nd degrés, fonction enseignement, par corps

Tableau 25. Part des enseignants avec plusieurs affectations selon le corps et le secteur

	Effectif	Part avec plusieurs affectations	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes
600 instituteur	66	6,1%	4,5%	1,5%
615 professeur des écoles	5 226	9,3%	8,2%	6,2%
791 admissible contractuel 1er degré session exceptionnelle	25	28,0%	0,0%	0,0%
879 Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	2	0,0%	0,0%	0,0%
Total enseignants du 1er degré public	5 319	9,3%	8,1%	6,1%
115 inspecteur de l'éducation nationale	1	*	*	*
531 professeur éducation physique et sportive	470	27,7%	3,6%	3,0%
532 chargé d'enseignement éducation physique et sportive	22	13,6%	0,0%	0,0%
550 professeur de chaire supérieure	48	2,1%	2,1%	0,0%
551 professeur agrégé	792	11,2%	3,4%	2,4%
553 professeur certifié	3 902	18,2%	6,6%	5,3%
559 professeur d'enseignement général des collèges	64	12,5%	4,7%	4,7%
567 adjoint d'enseignement	2	*	*	*
575 professeur des lycées professionnels	1 093	13,1%	5,3%	4,0%
615 professeur des écoles	183	11,5%	1,6%	0,5%
776 maître auxiliaire	30	76,7%	76,7%	73,3%
779 professeur contractuel	457	40,5%	35,9%	30,9%
792 admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle	134	46,3%	0,0%	0,0%
898 vacataire	4	*	*	*
Total enseignants du 2nd degré public	7 202	19,1%	7,7%	6,3%
Total PUBLIC (1er et 2nd degré)	12 521	15,0%	7,9%	6,2%
400 instituteur	11	18,2%	18,2%	18,2%
404 instituteur suppléant	122	33,6%	16,4%	16,4%
405 professeur des écoles	818	10,0%	2,0%	2,0%
406 admissible contractuel 1er degré session exceptionnelle	13	7,7%	7,7%	7,7%
Total enseignants du 1er degré privé	964	13,1%	4,0%	4,0%
405 professeur des écoles	22	4,5%	4,5%	4,5%
431 professeur d'éducation physique et sportive	130	61,5%	58,5%	16,9%
451 professeur agrégé	55	38,2%	34,5%	9,1%
453 professeur certifié	1 125	51,8%	44,9%	13,7%
467 adjoint d'enseignement	85	49,4%	44,7%	21,2%
475 professeur de lycée professionnel	205	14,6%	11,2%	2,0%
496 maître auxiliaire	384	42,4%	34,9%	19,3%
497 admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle	7	71,4%	42,9%	0,0%
550 professeur de chaire supérieure	1	*	*	*
551 professeur agrégé	7	0,0%	0,0%	0,0%
553 professeur certifié	4	*	*	*
Total enseignants du 2nd degré privé	2 025	45,7%	39,5%	13,8%
Total PRIVE (1er et 2nd degré)	2 989	35,2%	28,1%	10,6%

Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2013, personnels affectés dans les 1^{er} et 2nd degrés dans la fonction enseignement.

L'étude par corps permet de comparer les personnels du public et du privé. Ainsi, dans le privé, 45 % des certifiés sont sur plusieurs sites, et 14 % sur plusieurs communes.

Dans le public, ils ne sont que 7 % à être sur plusieurs sites, et 5 % sur plusieurs communes.

8.5 Personnels affectés dans les 1^{er} et 2nd degrés, fonction enseignement, par sexe et âge

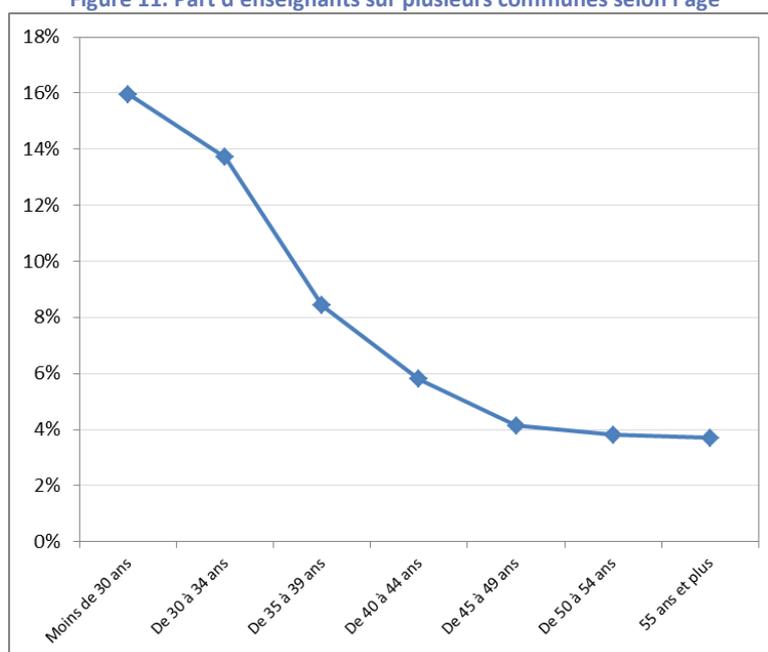
Les hommes sont légèrement plus nombreux à être affectés sur différents sites et différentes communes. Le lien avec l'âge est très marqué : plus un enseignant est jeune, plus sa probabilité d'être affecté sur plusieurs sites

ou communes différentes est importante. Ainsi, 16 % des moins de 30 ans sont sur différentes communes, contre 4 % des plus de 55 ans.

Tableau 26. Part des enseignants avec plusieurs affectations selon le sexe et l'âge

	Effectif	Part avec plusieurs affectations	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes
Sexe				
FEMMES	10 814	17,8%	11,4%	6,9%
HOMMES	4 696	21,4%	12,5%	7,6%
Age				
Moins de 30 ans	1 210	29,8%	20,1%	16,0%
De 30 à 34 ans	1 743	28,1%	18,8%	13,7%
De 35 à 39 ans	2 623	20,4%	13,5%	8,4%
De 40 à 44 ans	2 981	16,5%	10,2%	5,8%
De 45 à 49 ans	2 583	15,5%	7,9%	4,1%
De 50 à 54 ans	2 128	14,8%	8,7%	3,8%
55 ans et plus	2 242	15,0%	9,2%	3,7%

Figure 11. Part d'enseignants sur plusieurs communes selon l'âge



Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2013, personnels affectés dans les 1^{er} et 2nd degrés dans la fonction enseignement.

8.6 Personnels affectés dans le 2nd degré, fonction enseignement, par type d'établissement

Pour les enseignants du second degré, le cas des agents affectés principalement en zone de remplacement se distingue : 1 enseignant sur 2 est amené à enseigner sur différentes communes. Pour le reste, ce sont les affectés en collège qui sont plus fréquemment affectés sur

différents sites : 14 % contre 11 % pour ceux affectés en lycée, et 5 % pour ceux affectés en lycée professionnel. Ceci est à rapprocher de la taille plus réduite des collèges, qui peut amener plus souvent à compléter son service dans un autre établissement.

Tableau 27. Part des enseignants avec plusieurs affectations selon le type d'établissement principal

Type d'établissement principal	Effectif	Part avec plusieurs affectations	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes
1 - Collège	4 351	28,3%	13,8%	7,3%
2 - LYC	2 690	17,1%	10,8%	2,4%
3 - LP	1 524	14,4%	5,4%	2,5%
4 - ZR	620	62,7%	61,1%	49,7%
6 - Ecole du supérieur	30	10,0%	3,3%	3,3%
7 - Autre	12	8,3%	0,0%	0,0%

Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2013, personnels affectés dans le 2nd degré dans la fonction enseignement. Type d'établissement de l'affectation principale de l'agent. Pour connaître les types d'établissement contenus dans chaque catégorie, voir Tableau 12 p.15

8.7 Personnels affectés dans le 2nd degré, fonction enseignement, par discipline de poste

En général, les enseignants de domaines disciplinaires sont plus souvent sur plusieurs sites (16 %) que ceux des domaines de la production (11 %) ou des services (7,5 %) : ce constat est à rapprocher du paragraphe précédent sur l'enseignement en collège, en lycée et en lycée professionnel. Dans le détail, les enseignants d'éducation musicale ou d'arts plastiques sont respectivement 20 % et 25 % à enseigner sur plusieurs communes. D'autres

disciplines, qui comptent un nombre important d'enseignants, comme les langues vivantes et la physique chimie, présentent également une proportion importante d'enseignants sur plusieurs communes : respectivement 11 % et 10,5 %. À l'inverse, seuls 4,2 % des enseignants de mathématiques, ou 6,7 % des enseignants d'éducation physique et sportive, enseignent sur plusieurs communes.

Tableau 28. Part des enseignants du 2nd degré avec plusieurs affectations, selon leur discipline de poste

	Effectif	Part avec plusieurs affectations	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes
01 PHILOSOPHIE	283	14,5%	6,0%	4,2%
02 LETTRES	1 490	20,1%	13,4%	6,3%
04 LANGUES VIVANTES	1 409	35,5%	20,6%	11,2%
10 HISTOIRE - GEOGRAPHIE	679	23,0%	16,5%	8,1%
11 SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	97	23,7%	18,6%	14,4%
13 MATHEMATIQUES	1 091	14,2%	10,5%	4,2%
15 PHYSIQUE - CHIMIE	505	28,7%	18,8%	10,5%
16 BIOLOGIE - GEOLOGIE	434	29,3%	17,5%	7,6%
17 EDUCATION MUSICALE	167	56,9%	24,0%	20,4%
18 ARTS PLASTIQUES	179	59,2%	34,1%	25,1%
19 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	763	36,0%	16,5%	6,7%
65 ARTS APPLIQUES	119	22,7%	10,9%	7,6%
71 BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	55	16,4%	12,7%	3,6%
Total Domaines disciplinaires	7 271	26,9%	16,1%	8,3%
14 TECHNOLOGIE	523	25,2%	13,4%	10,1%
21 GENIE INDUSTRIEL DU BOIS	27	22,2%	14,8%	11,1%
22 GENIE INDUSTRIEL TEXTILE ET CUIR	18	5,6%	0,0%	0,0%
23 GENIE INDUSTRIEL DU VERRE ET CERAMIQUE	3	*	*	*
24 GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	41	14,6%	9,8%	4,9%
25 GENIE INDUSTRIEL DES PLASTIQUES/COMPOSIT	3	*	*	*
26 GENIE CHIMIQUE	3	*	*	*
30 GENIE CIVIL	56	16,1%	12,5%	10,7%
31 GENIE THERMIQUE	18	11,1%	11,1%	11,1%
40 SC. TECHNIQUES INDUSTRIELLES	16	6,3%	6,3%	0,0%
41 GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	45	28,9%	13,3%	11,1%
42 GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	13	15,4%	7,7%	7,7%
45 GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	80	15,0%	6,3%	3,8%
51 GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	16	31,3%	18,8%	6,3%
52 GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	56	10,7%	10,7%	5,4%
72 BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL.	170	18,2%	5,3%	1,8%
85 HOTELLERIE - TOURISME : techniques culinaires	44	15,9%	2,3%	2,3%
Total Domaines de la production	1 132	20,9%	10,7%	7,5%
61 INDUSTRIES GRAPHIQUES (IMPRIMERIE/LIVRE)	9	22,2%	22,2%	22,2%
63 TRANSPORTS ET ACTIVITES CONNEXES	12	0,0%	0,0%	0,0%
66 METIERS D'ART	6	83,3%	33,3%	33,3%
69 METIERS DE L'ARTISANAT ET SPECIFIQUES	2	*	*	*
73 PARAMEDICAL ET SOCIAL	106	11,3%	5,7%	3,8%
74 SOINS PERSONNELS	29	13,8%	3,4%	0,0%
80 ECONOMIE ET GESTION	580	12,4%	7,9%	4,7%
85 HOTELLERIE - TOURISME : services, tourisme	47	19,1%	2,1%	2,1%
Total Domaines des services	791	13,3%	7,5%	4,7%
00 NON SPECIALISE	31	6,5%	6,5%	6,5%
06 LANGAGES SPECIAUX	2	*	*	*
Total Enseignement non spécialisé	33	12,1%	12,1%	9,1%
Total général	9 227	25,0%	14,7%	7,9%

Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2013, personnels affectés dans le 2nd degré dans la fonction enseignement. Discipline de poste de l'affectation principale de l'agent.

ANNEXES

Annexe 1. Regroupement des corps de la première partie de l'étude

		Code	Libellé corps
PUBLIC			
Titulaires			
1 - Enseignants du 1er degré		600	instituteur
		615	professeur des écoles
2 - Enseignants du 2nd degré		531	professeur éducation physique et sportive
		532	chargé d'enseignement éducation physique et sportive
		550	professeur de chaire supérieure
		551	professeur agrégé
		553	professeur certifié
		559	professeur d'enseignement général des collèges
		567	adjoint d'enseignement
3 - DIEO		004	personnel de direction
		563	conseiller principal d'éducation
	Personnels d'inspection	105	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale
		106	inspecteur d'académie adjoint
		108	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional
		115	inspecteur de l'éducation nationale
		521	personnel d'orientation
4 - IATSS	Filiere administrative	021	secrétaire général d'académie
		030	administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
		051	Attaché d'administration de l'Etat
		054	secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
		056	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
	Filiere ITRF	830	technicien de recherche et formation
		834	assistant ingénieur
		835	ingénieur d'études
		836	ingénieur de recherche
		839	adjoint technique de recherche et de formation
	Filiere sociale et de santé	986	Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur catégorie A
		987	assistant service social des administrations de l'état
		988	Conseiller technique de service social des administrations de l'état
		997	médecin de l'éducation nationale
		998	médecin de l'éducation nationale - conseiller technique
	Filiere technique	957	technicien de l'éducation nationale
		960	adjoint technique des établissements d'enseignement
Non titulaires de droit public			
1 - Enseignants et assimilés		776	maître auxiliaire
		779	professeur contractuel
		791	admissible contractuel 1er degré session exceptionnelle 2014
		792	admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle 2014
		879	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi
		898	vacataire
2 - Assistants de langue		774	Assistant de langue vivante recruté localement
		777	corps des assistants étrangers
3 - IATSS		850	agent contractuel administratif
		856	médecin contractuel
		857	médecin contractuel santé scolaire
		859	infirmière contractuelle
		860	assistante sociale contractuelle
		866	contractuel dix mois
		867	contractuel individuel
4 - Surveillance et assistance éducative		790	assistant d'éducation
PRIVE			
1 - Enseignants dans le 1er degré		400	instituteur
		404	instituteur suppléant
		405	professeur des écoles
		406	admissible contractuel 1er degré session exceptionnelle 2014
2 - Enseignants dans le 2nd degré		431	professeur d'éducation physique et sportive
		451	professeur agrégé
		453	professeur certifié
		467	adjoint d'enseignement
		475	professeur de lycée professionnel
		496	maître auxiliaire
		497	admissible contractuel 2nd degré session exceptionnelle 2014
		550	professeur de chaire supérieure
	551	professeur agrégé	
	553	professeur certifié	

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Les effectifs des personnels
de l'académie
Public et privé
Année scolaire 2013/2014

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 60 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

n°ISSN

2259-3845



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

